

RAPPORT DE FIN DE TRAVAUX

Diversification des habitats piscicoles sur un parcours « No-Kill » de l'Odon



1/ RAPPEL DU CONTEXTE

L'AAPPMA « Hameçon Versonnais » possède des parcours sur la partie aval de l'Odon qui se jette dans l'Orne à proximité de Caen. Consciente de la forte pression de pêche supportée par ses parcours, l'AAPPMA a créé en 2010 deux parcours spécifiques « No-Kill » à Gavrus (860 m) et à Verson (1,4 km) sur lesquels une gestion dite « patrimoniale » est mise en place.

L'AAPPMA « Hameçon Versonnais » s'est, par ailleurs, engagée récemment dans la démarche de Plan de Gestion Piscicole (PGP) conformément à ses obligations réglementaires. Réalisé en concertation avec la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FCPPMA), le diagnostic des parcours a mis en avant un potentiel piscicole dégradé, voire perturbé pour la truite fario (espèce repère du contexte).

Au niveau du No-Kill de Verson de bonnes capacités de production ont été relevées avec une prédominance de faciès courants et une granulométrie adaptée. Néanmoins, la diversité des habitats et donc la capacité d'accueil du milieu restait limitée en raison de l'homogénéité des écoulements.

C'est dans ce contexte que l'AAPPMA « Hameçon Versonnais » a sollicité la FCPMA pour l'assister dans la réalisation de travaux d'aménagements piscicoles, afin d'améliorer la capacité d'accueil du parcours « No-Kill » de Verson.

2/ TRAVAUX REALISES

Les travaux ont consisté à disposer des blocs dans le lit mineur de l'Odon de manière à diversifier les écoulements et créer des abris piscicoles. 30T de blocs allant de 100 à 500 kg ont été fournis gracieusement par les carrières de Mouen. La mise en place d'habitats ligneux n'a pas été effectuée, l'AAPPMA ayant rencontré des difficultés pour se fournir en souches. Cette méthode sera toutefois testée ultérieurement sur d'autres portions de parcours.

La manipulation et la disposition des blocs s'est faite à l'aide d'une pelle de 18T munie d'une pince rotative. L'engin a été fourni par une entreprise locale « Closystem ». Des ajustements ont été effectués à la main pour les blocs les moins lourds, avec l'aide des bénévoles de l'AAPPMA. Les blocs ont été disposés essentiellement sur des faciès de type « plat lent » ou « plat courant » en évitant les zones de radiers utiles à la reproduction des salmonidés. Les travaux se sont déroulés sur deux jours, du 16 au 17 septembre 2015.

Ces travaux ont permis de restaurer une capacité d'accueil satisfaisante sur un tronçon d'environ 200 m de cours d'eau soit environ 20% du linéaire classé en « No-Kill » à Verson. Ces aménagements apporteront une plus-value à la fois écologique et halieutique en augmentant l'attractivité du parcours. Des indices d'abondance en truite fario ont été réalisés sur ce tronçon avant les travaux et seront réitérés chaque année sur une période de 5 ans afin de suivre l'évolution du peuplement.

